

ABONNEMENT

Un an... 18 fr.
Six mois... 9 »
Trois mois... 4 5)

L'ÉCHO SAUMUROIS

INSERTIONS

Annonces, la ligne... » 20
Réclames, — .. » 30
Faits divers, — .. » 75

Journal Politique, Littéraire, d'Intérêt local, d'Annonces Judiciaires et d'Avis Divers
PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

L'Agence Havas, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, et 8, place de la Bourse, est seule chargée à Paris de recevoir les annonces pour le journal.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.
Un trimestre commencé sera dû.

BUREAUX : 4. PLACE DU MARCHÉ-NOIR, SAUMUR

Les abonnements et les insertions doivent être payés d'avance.

SAUMUR, 8 SEPTEMBRE

LES « GAUDISSERTS »

De la grève

Il n'est aucun de nos lecteurs qui ne connaisse l'illustre Gaudissart de Balzac. Gaudissart est, en 1830, le phénix des commis-voyageurs du commerce en général. Depuis Balzac, le commis-voyageur s'est notablement agrandi et, aujourd'hui, non seulement il « place » les objets commerciabiles de toute nature, mais encore il « fait » la politique en province, la propose, la discute et la vend. Il trafique de la conférence, de l'agitation et de la grève. Au besoin, il trafique de la Révolution.

A cette nouvelle branche des Gaudissarts appartient l'un des plus brillants échantillons de l'espèce des casseurs de vitres, d'estomacs et de caboches : Le citoyen Charpentier, député — socialiste, bien entendu — de la Loire.

On sait qu'il existe, pour les grèves, une organisation complète et fonctionnant avec une admirable précision, quelque chose comme une agence théâtrale de l'insurrection : la « Bourse du travail » en quatre mots. Dès qu'on signale sur un point du territoire un différend entre ouvriers et patrons, aussitôt l'Office central de la grève est averti et, comme on dit en style administratif, fait le nécessaire. On envoie sur les lieux, avec les pouvoirs, papiers et certificats obligés — suivant l'expression de M. « Phellion » du même Balzac — un ou plusieurs délégués, avec mission d'envenimer les choses et d'empêcher que le conflit ne s'achève pacifiquement. On a vu maintes fois à l'œuvre ces hauts « margoullins ». On les retrouve dans toutes les bagarres déplorées, en ces derniers temps, dans la tribu de misère. Ils opéraient l'autre semaine à Graissessac. Ils viennent de se transporter à Rive-de-Gier et leurs premiers efforts ne sont pas restés infructueux.

La grève ayant éclaté parmi les ouvriers de la verrerie Richarme, la Compagnie invite les grévistes à évacuer les locaux où ils étaient précédemment logés, dans les dépendances de l'usine. Sur le refus des ouvriers de déménager, la Compagnie s'adresse au juge de paix. C'est alors qu'entre en scène le jovial citoyen Charpentier.

Il organise une réunion à la suite de laquelle les verriers, ayant à leur tête un grand nombre de femmes et d'enfants et, au milieu d'eux, le citoyen-député, parcourent les rues, brailent la Carmagnole et bombardent de cailloux plusieurs maisons. Ils rencontrent un détachement de gendarmerie et d'agents de police. Des arrestations sont opérées. Le commissaire de police, M. Maréchal, est frappé d'un coup de poing américain. Cet incident met fin à la manifestation. Sur les conseils de M. Charpentier, les ouvriers, sommés de déménager, jettent leur mobilier dans les rues et campent dehors. Une enquête est ouverte.

Mais il est évident qu'il ne faut pas que les choses en restent là. Socialistes et révolutionnaires se doivent à eux-mêmes de ne pas laisser échapper une si belle occasion. Soyez tranquilles : Ils ne failliront pas à leur tâche.

C'est pourquoi le citoyen Charpentier réclame, en toute hâte, du renfort. La *Petite République* nous apporte le texte du télégramme par lequel il mande au député Baudin de venir « de toute urgence ». Baudin est très fatigué « par les trois mois de lutte qu'il vient de soutenir ». Mais quand le devoir l'appelle, de même que Sarah Bernhardt, M. Baudin ne connaît pas la fatigue. S'il n'est pas parti le soir même, il a promis de prendre, le lendemain matin, le premier train. Il joindra ses efforts à ceux du citoyen Charpentier.

Grâce à leur action réunie, on peut espérer que la grève de Rive-de-Gier prendra des proportions convenables, que la lutte se prolongera, qu'il y aura de la faim et des souffrances à souhait, à en revendre.

Tel est le meilleur procédé qu'aient trouvé les socialistes pour venir en aide aux travailleurs. Si tous les ateliers ne chôment pas, si patrons et ouvriers ne sont pas entraînés dans une perte commune, si le sang ne coule pas à Paris et dans les provinces, ce n'est vraiment pas leur faute. Et il faut leur rendre cette justice qu'ils travaillent, avec une activité et une persévérance sans égales, à l'œuvre de la haine irrémédiable et à l'entreprise de la ruine universelle.

M. LE COMTE DE PARIS

Buckingham, 6 septembre.

L'état de M. le Comte de Paris empire de minute en minute.

Les membres intérieurs et la partie inférieure du corps sont complètement inertes et insensibles.

Le malade est tombé dans le coma. C'est la fin imminente.

Dadford, 7 sept., 11 h. 30 matin.

Nuit mauvaise, état alarmant, le Prince garde son entière connaissance.

Buckingham, 7 sept., midi.

Cette nuit, on a cru la fin de M. le Comte de Paris imminente.

Le docteur Récamier ne trouvait plus le pouls du malade. Ce matin, le pouls redevenait perceptible.

Tous les signes avant-coureurs de la mort se sont produits, quelques-uns depuis un et deux jours.

On ne croit pas que M. le Comte de Paris passe la journée.

INFORMATIONS

Retour de M. Dupuy

M. Ch. Dupuy, président du Conseil, est rentré hier matin à Paris. L'état de sa santé est satisfaisant.

Le président du Conseil a repris de suite la direction des services de son administration.

Poursuites contre le député Charpentier

Le parquet de Saint-Etienne va poursuivre M. Charpentier, le député socialiste qui a pris une part des plus actives aux manifestations révolutionnaires des grévistes de Richarme.

Les fraudes électorales de Toulouse

L'arrêt de renvoi devant la Cour d'assises a été notifié aux six inculpés définitivement retenus et à la partie civile. Il prononce cinq

non-lieu, parmi lesquels celui du secrétaire général et celui d'un conseiller municipal, inculpé directement par la chambre des mises en accusation. L'arrêt ne contient pas moins de 135 pages. Il relève 519 chefs d'accusation. On annonce que les inculpés et la partie civile se pourvoient en cassation. Le bruit court que l'affaire viendra en octobre, dans une session extraordinaire.

Rien à faire en Espagne

Madrid, 6 septembre. — Un négociant français ayant demandé la permission à l'administration des douanes d'établir un entrepôt pour l'introduction des vins français destinés aux coupages avec les vins espagnols à Port-Pasajes, près de Saint-Sébastien, l'administrateur des douanes lui répondit qu'il ne pouvait pas faire droit à sa demande parce qu'il n'avait pas encore reçu les règlements officiels pour établir ces entrepôts. L'administrateur des douanes offrit cependant de faire parvenir au directeur général des douanes la requête des négociants français, si elle était rédigée sur papier timbré. Ces formalités entraîneraient de tels retards qu'il n'y a rien à faire pour cette année.

La colère des vignerons autrichiens

Le congrès des vignerons autrichiens réuni à Vienne a résolu, à l'unanimité, qu'il fallait éviter toute concession à la France, dans l'intérêt de la viticulture autrichienne et aussi en considération des rapports commerciaux de l'Autriche avec l'Allemagne.

Arrestation d'un officier français en Italie

Selon une dépêche de la *Riforma*, que nous reproduisons sous toutes réserves, on aurait arrêté avant-hier à Passomuratore, près de Pigna, un capitaine français d'infanterie, sous le prétexte qu'il était porteur de papiers contenant les plans des environs. Il aurait été conduit à Vintimille par des officiers de gendarmerie.

Explosion en mer

On mande de Toulon qu'un accident de chaudière s'est produit avant-hier soir à bord du torpilleur 120, qui était sorti de la vieille darse, à trois heures, pour effectuer des évolutions dans la grande rade.

C'est vers cinq heures, dans l'anse des Vignettes, que l'accident a eu lieu. Le 120 a fait aussitôt des signaux de détresse. Un de ses congénères s'est transporté à son secours et l'a pris à la remorque pour le conduire dans le port où il est rentré bientôt. Il y a quatre hommes blessés que l'on a transportés aussitôt à l'hôpital de Saint-Mandrier.

Deux d'entre eux sont morts hier.

Terrible incendie à Marseille

Marseille, 7 septembre. — La nuit dernière, un violent incendie a éclaté dans l'huilerie Perdomo et Barowill, située au quartier de la Cabucelle.

Les dégâts sont très importants.

Les gâtés du « Petit sucrier »

C'est aujourd'hui que M. Max Lebaudy, dans ses arènes privées de Maisons-Laffitte, a convié ses nombreux amis et amies à assister à la grande corrida dès longtemps promise.

Trois taureaux sauvages d'Espagne seront combattus et mis à mort par le célèbre Lagartijo et sa cuadrilla.

M. Max Lebaudy et ses amis se réservent le jeu avec d'autres animaux moins féroces. Il

va sans dire que de nombreux chevaux seront immolés.

La Société protectrice des animaux n'a pas à intervenir dans ces massacres non publics, destinés à acclimater parmi certaines couches sociales le goût des plaisirs espagnols.

Un parricide de neuf ans

Le jeune Cheymol, âgé de neuf ans, du village de Bourcenac, canton de Saint-Germain (Cantal), a tué sa grand-mère dans les circonstances suivantes :

Il vivait avec sa tante et sa grand-mère qui le gâtaient beaucoup.

Le curé du village, content de la manière dont l'enfant avait servi la messe, lui donna une fiole de vin qu'il réserva pour son repas.

En se mettant à table, il constata que son vin avait été bu. Furieux, il accusa sa grand-mère et, prenant un couteau, il lui en porta un coup qui lui coupa l'artère fémorale. La mort fut instantanée.

Procédé policier très macabre

Le *New-York-Herald* reçoit des détails sur une curieuse descente de police qui a eu lieu dans un tripot de Birmingham. Jamais on n'avait pu prendre le lièvre au gîte ; enfin, les agents réussirent à « pincer » les joueurs et le teancier en approchant lentement de la maison, déguisés en croque-morts, avec un corbillard et des voitures de deuil.

Le grog au concombre

L'empereur Guillaume II a rapporté d'Angleterre la recette d'une nouvelle boisson rafraîchissante très en faveur auprès des officiers du régiment des dragons de la reine.

On prend trois bouteilles de vin rouge presque glacé ; on y suspend un concombre frais pelé ; lorsque le légume est bien imprégné, on exprime son jus dans le vin et on ajoute trois petits verres de marasquin.

Le mélange ne doit pas être sucré. Cela s'appelle en allemand *eine Gurkembowle*.

Que cela s'appelle comme on voudra, ce ne sont pas les Saumurois qui propageront jamais cette horrible denrée !

Une tempête dans une soucoupe

Troubles dans la République d'Andorre

Des nouvelles reçues d'Andorre annoncent une très vive agitation dans les Vallées occasionnée par les vexations auxquelles se livre l'évêque d'Urgel pour détacher les Andorrans de la France.

Un dépêche de Bourg-Madame annonce que les habitants de San Julia de Loria ont averti le syndic général, résidant à Encamp, qu'ils allaient se révolter. Cette dépêche confirme la démarche que les trois délégués andorrans, ayant à leur tête M. Molines, syndic adjoint, viennent de faire auprès du préfet des Pyrénées-Orientales et à Ille-sur-Tet, auprès du président du conseil, afin d'obtenir la protection de la France contre les agissements de l'évêque d'Urgel, qui frappe toutes les marchandises entrant d'Andorre en Espagne de droits exorbitants et subordonnés à son bon plaisir.

La situation s'est aggravée à la suite d'un mandement de M^{re} Casanas y Pages adressé aux Andorrans, où il se déclare seul suzerain des Vallées, méconnaissant ainsi les droits de la France.

CHINE ET JAPON

On mande de Yokohama qu'un détachement chinois, battu par les Japonais, réussit à attirer les vainqueurs sur un terrain miné qu'on fit alors sauter.

Cinq cents soldats japonais ont péri dans cette circonstance.

Le Times publie la dépêche suivante de Shanghai :

« On assure que les Japonais menacent de retirer leur promesse de ne pas s'attaquer à Shanghai, à moins que l'arsenal Kiang-Nang (Shanghai) ne soit fermé.

» On croit que cette menace a un motif tout différent, car cet arsenal, très peu actif, n'a pas une extrême importance.

» En réalité, les Japonais auraient l'intention de provoquer l'ingérence de l'Angleterre. »

Shanghai, 7 septembre (source anglaise). — On annonce qu'une troupe japonaise assez importante occupe une île dans Society bay, située à 40 milles nord-ouest de Port-Arthur, pour y établir une base d'opérations.

Les Chinois ont été apparemment surpris par ce coup hardi et n'ont fait aucun effort pour empêcher les débarquements.

Des provisions de toutes sortes sont actuellement entassées dans les habitations de l'île, et les préparatifs sont poussés pour résister à un long siège.

Yokohama, 7 septembre (source anglaise). — Le maréchal comte Yamagata est parti pour la Corée, où il va prendre le commandement en chef de l'armée japonaise, qui compterait bientôt cent mille hommes (?).

On pense que des préparatifs sont faits pour une attaque sur Pékin.

BULLETIN FINANCIER

7 septembre 1894.

Le marché est moins bon. On cherche à vendre et les cours se dérobent d'autant plus que le comptant commence à ne plus être aussi ferme. Le rendement des impôts pour le mois d'août accuse une nouvelle moins-value de 7 millions 700,000 fr. par rapport aux évolutions budgétaires et une diminution de 4,400,000 fr. par rapport à l'année dernière. C'est loin d'être brillant et les meneurs du mouvement doivent ce nous semble réfléchir avant d'aller plus loin.

Le 3 0/0 cote 104.02 1/2, le 3 1/2 est à 109.10.

Les actions de nos grands établissements de crédit se ressentent un peu de la faiblesse des rentes. Le Foncier de 930 revient à 922.50. Le Crédit Lyonnais cote 755.

La Banque des Pays-Autrichiens conserve toute sa fermeté à 547.50.

Nos grands chemins ne subissent qu'un recul insignifiant. Lyon 1,425, Orléans 1,505.

Le Suez s'inscrit à 2,905.

L'italien est à 81.75. L'Extérieure, après avoir touché le cours de 69 fr., perd ensuite 0,25.

Les fonds ottomans font très bonne contenance.

En Banque, la Mossamédès est l'objet de bonnes demandes à 34.50.

DE LAVIGERIE,
22, place Vendôme, Paris.

CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

Bulletin Météorologique du 8 Septembre

Observations de M. DAVY, opticien, place de la Bilange, 25, Saumur.

Baromètre.		Thermomètre.	
Hier soir, à 5 h.		au-dessus	12°
Ce matin, à 8 h.		au-dessus	10°
Midi,	764 m/m	au-dessus	14°
Hausse,	4 m/m		
Baisse,	4 m/m		
Température minima de la nuit		au-dessus	8°

MUSIQUE MUNICIPALE

La Musique Municipale de Saumur se fera entendre dans le Square demain dimanche 9 septembre, à 8 heures du soir. »

Programme

1. Paris, allegro..... ETCHEPARE.
 2. Jeanne Mailloite, ouverture... RAYNAUD.
 3. Volupté, mazurka pour clarinette. BLÉGER.
 4. Une Nuit à Grenade, fantaisie... BUOT.
 5. Croquignole, polka pour piston. ETCHEPARE.
- Le Chef de Musique, V. MEYER.

Au Collège de Jeunes Filles de Saumur

Une de nos lectrices nous demande comment il se fait que le personnel du collège de filles de Saumur ne se recrute plus depuis quelque temps que parmi des personnes appartenant à la religion protestante. Nous trouvons tout naturel que l'on choisisse le personnel enseignant sans distinction de religion. Mais ce qui se passe au Collège de filles est-il l'effet du hasard ou d'un système ?

Vélodrome de la Loire

La fête de gymnastique et de vélocipédie, annoncée depuis quelque temps déjà, et que doit donner l'Union Saumuroise et l'administration du Vélodrome de la Loire, aura lieu le dimanche 23 septembre.

Différentes considérations ont obligé les organisateurs de cette fête de la reculer jusqu'à cette date.

Le programme nous ayant été communiqué trop tard pour être publié aujourd'hui, nous le donnerons dans un prochain numéro.

Tournées F. Achard

Nous rappelons à nos lecteurs que c'est mercredi prochain 12 septembre qu'aura lieu à Saumur la représentation de *Un Fil à la patte*.

Nous sommes certain que le plus chaleureux accueil sera fait, comme toujours, à l'excellente troupe de M. FRÉDÉRIC ACHARD.

Bulletin artistique

Nous croyons savoir que M. Giraud ouvrira le théâtre d'Angers le mardi 9 octobre, avec M. Guillemot dans *Rigoletto*.

Ecole spéciale militaire

De la liste de classement, par ordre de mérite, des élèves de l'Ecole de Saint-Cyr reconus aptes au grade de sous-lieutenant à la suite des examens de sortie de 1894, nous extrayons les noms des élèves désignés pour la cavalerie et qui suivront les cours de l'Ecole de Saumur à partir du mois d'octobre 1895 :

MM. de Vaulgrenant (n° 4), Varroquier, de la Brosse, de Marmies, de Boyve, de Vogüé, de la Maisonneuve, Jamont, Segeran, Boucherie, Geoffroy-Château, Delaire, de Maupéou, Pichat, Brun (Elie), Cothreau, Perrot, de Lisle, Lavaurs, Bonnet, Hérail, de Gourcuff, Bouchet (Georges), Yvart, de Chatellus, Sigaud, Madamet, Saint-Martin (Paul), Fourie, de Warren, du Guillier, Tampé, de Langlois, de Bordesoulle, Bulte, de Brancion, de Guillebon, de Drenille, Lorain, des Mesnards, de Précourt, de Pusy, d'Aumale, Papillon, Jouve, Lefèvre (Pierre), de Montillet, de Vaufréland, du Juchay, Laborde, Dodun, de Courcel, Côte, de Laduye, de Séailles, Pouchet, Déséglise, Rheinart, Pomier-Layrargues, de Toyot, des Places, de la Source, Courtois, d'Hendecourt, Rion-lel, Guény, d'Heursel, Vicq, de Saint-Martin-Yalogne, de Poncheville, Liens, Le Poullen, d'Agrain, d'Avenel.

Comice agricole du canton Nord-Ouest de Saumur

Nous avons appris, hier seulement, que le Comice agricole du canton Nord-Ouest se tiendra, demain dimanche 9 septembre, à Saint-Martin-de-la-Place.

Il y aura, à cette occasion, grande fête de jour et de nuit.

A 1 heure après-midi : Réception de M. le Sous-Préfet de Saumur, président d'honneur du Comice. Cortège précédé par la fanfare pour se rendre à la Mairie et de là à la visite des animaux des races chevaline, bovine, ovine.

Expositions d'horticulture, d'agriculture, de produits maraîchers, de graines, de beurre, œufs, miel, de fleurs, d'animaux de basse-cour. — Concours et exposition d'instruments aratoires.

De 3 à 4 heures : Jeux divers, courses en sacs, mât de cocagne, etc.

De 4 à 5 heures : Concert sur la place publique, manège de chevaux de bois.

A 6 heures : Distribution des récompenses.

A 7 heures : Banquet à la Mairie offert aux autorités et aux membres du jury.

A la chute du jour : Grandes illuminations.

A 9 heures : Feu d'artifice.

Le Festival de Vivy

Le dimanche 30 septembre aura lieu, à Vivy, près Saumur, un grand festival de musiques d'harmonie et de fanfares, organisé par la Musique municipale avec le concours de la Municipalité.

Voici le programme de la fête :

Samedi 29 septembre

A 8 heures du soir : Salves d'artillerie, retraite aux flambeaux.

Dimanche 30 septembre

A midi, place de la Gare : Réception des musiques par leurs délégués.

A 1 heure : Salves d'artillerie, défilé des musiques.

A 2 heures : Répétition du morceau d'ensemble, place de la Mairie.

A 2 h. 1/2 : Vin d'honneur, offert par la Municipalité aux musiques, aux sous-criteurs et aux membres honoraires de la Musique municipale de Vivy.

A 3 h. 1/2 : Grand concert donné, place de l'Eglise, par les musiques d'Argenton-l'Eglise, de Parçay, de Montreuil-Bellay, de Longué, de Vernantes, d'Allonnes et de Verceil.

A 5 heures : Grand festival : *La Route est belle*, pas redoublé (Ch. Hemmerlé), morceau d'ensemble (300 exécutants), sous la direction de M. Peltier, chef de musique.

A 5 h. 1/2 : Distribution des bouquets offerts à chaque musique par le comité de Vivy et distribution des récompenses sous la présidence de M. le Maire.

A 7 h. 1/2 : Concert par différentes sociétés ; illuminations ; fête de nuit.

A 9 heures : Grande retraite aux flambeaux.

Les prochaines assises

Est nommé pour présider les Assises du 4^e trimestre 1894, dans le département de Maine-et-Loire, M. Giron, conseiller à la Cour d'appel d'Angers, chevalier de la Légion d'honneur.

Les Assises du 4^e trimestre 1894 s'ouvriront, à Angers, le lundi 12 novembre prochain.

Sont désignés pour assister M. le président des dites Assises, MM. Gallot et Lefèvre, conseillers à ladite Cour.

Les obsèques de Mme Forget

Nous avons appris avec la plus profonde tristesse la mort de Mme Forget, la femme du sympathique adjoint au maire de Montreuil. Nous offrons à notre excellent ami M. Forget et à son neveu, M. A. Durand, nos sincères condoléances. Si quelque chose peut adoucir leur immense douleur c'est bien certainement la grande part que tous leurs amis prennent au grand malheur qui les frappe. Mme Forget était une de ces femmes d'une bonté, d'une simplicité et d'une modestie rares de nos jours ; son grand bonheur était de rendre service, de secourir les malheureux et elle savait le faire avec une délicatesse infinie car elle pratiquait

UNE PUPILLE GÊNANTE

Par ROGER DOMBRE

Seconde partie

VII

Ce soir-là, le salon des Daltier présentait un gracieux tableau d'intérieur ; on y voyait encore suffisamment pour se passer de lumière, malgré les rideaux de dentelle épaisse abaissés devant les fenêtres pour garantir du mistral qui soufflait avec rage.

Sur un divan, Albéric, le fils aîné, causait avec abandon avec sa mère ; un autre jeune homme d'une quinzaine d'années, Henri, racontait une histoire à deux petites filles, ses nièces, car la fille aînée de Madame Daltier était mariée et avait, ce jour-là, laissé ses enfants rue Montgrand. Au piano, deux jeunes filles de dix-huit à vingt ans jouaient à quatre mains, tandis que, derrière elles, Gustave, le jumeau d'Henri, battait la mesure à tour de bras comme s'il se fût agi de diriger un orchestre complet.

La porte s'ouvrit ; on crut que c'était un

domestique qui apportait les lampes ; c'était Joseph, en effet, mais il introduisait simplement une visiteuse, annonçant : « Mademoiselle Mauduit ». A ce nom, Albéric se leva brusquement, fort étonné ; les pianistes cessèrent leur jeu, et Madame Daltier, qui ne connaissait pas l'arrivante, s'avança au-devant d'elle avec un sourire de bienvenue.

— Gilberte ? murmurait Albéric qui ne pouvait en croire ses yeux.

La jeune fille fit quelques pas vers Madame Daltier :

— Ma tante, n'est-ce pas ? dit-elle timidement tandis que toute cette jeunesse parsemée dans le petit salon l'observait curieusement.

— Votre tante, oui, ma chère enfant, votre tante qui est charmée de faire votre connaissance ; et voici vos cousins et vos cousines, ajouta-t-elle en désignant ses enfants. D'ailleurs, Albéric, plus heureux que nous, a déjà eu le plaisir de vous rencontrer. Asseyez-vous, Gilberte, et dites-nous par quel hasard vous êtes à Marseille, vous que nous croyions à Paris.

Mais Gilberte n'usa point de l'invitation, elle resta debout, et, d'un geste rapide, releva la gaze soyeuse qui lui voilait le visage, ce joli

visage qu'Albéric avait eu seul le loisir de considérer déjà. Il remarqua seulement que le teint en était beaucoup plus pâle et l'expression profondément triste.

Gilberte reprit en levant ses beaux yeux sur lui :

— Mon cousin m'a dit un soir pendant son rapide passage aux Marnes : « Le jour où vous souffrirez, où vous aurez besoin d'aide, venez nous trouver à Marseille, vous y serez bien reçue. » Or, aujourd'hui, je me trouve toute seule dans la vie, toute seule au monde, et je viens.

En disant cela il y avait comme un sanglot dans sa douce voix.

— Mais... votre oncle... M. Simiès, est-ce que vous l'avez perdu ? demanda Madame Daltier en jetant un regard surpris sur les vêtements de Gilberte qui, quoique de moire sombre, ne parlaient pas de deuil.

— Il est mort pour moi, répondit Gilberte, puisqu'il m'a chassée de sa maison.

— Chassée ?...

Ma tante Daltier plongea ses yeux scrutateurs dans les yeux de Gilberte : elle se demandait, troublée, de quelle faute avait pu se rendre coupable cette jeune fille pour encourir une

telle disgrâce, et si elle, la prudente mère de famille, avait raison d'ouvrir ses bras à cette fugitive.

Mais ce rapide examen la rassura : il n'y avait que du chagrin sur ce jeune visage et pas de confusion ; les prunelles gardaient leur limpidité avec quelque chose de mélancolique, d'un peu révolté même, ce front de vingt ans ne se courbait pas sous la honte.

— Soyez la bienvenue chez moi, dit Madame Daltier, en prenant la main de Gilberte qu'elle fit asseoir à côté d'elle, et croyez que nous ferons notre possible pour vous remplacer ce que vous perdez.

Elle ajouta avec un soupir :

— Comme vous ressemblez à votre mère ! Gilberte releva soudain ses yeux adoucis :

— Vous avez connu ma mère ?

Elle poursuivit avec une pointe d'amertume :

— Si elle vivait encore je ne viendrais pas vous importuner de ma présence, au moins.

— Ne parlez pas d'être importune, ma chère enfant, nous aurons grand plaisir à vous posséder tout le temps que vous voudrez. Préférez-vous causer avec moi ou vous reposer ? Vous avez fait un long voyage, vous êtes pâle et fatiguée...

à merveille ce précepte qui veut que la main gauche ignore ce que donne la main droite.

On ne saura jamais, tant elle a mis de soin à le cacher, les pleurs essuyés par elle, les foyers désolés par la misère et la maladie où ses dons et ses exhortations apportèrent le courage et l'espoir d'un avenir meilleur.

Large d'idée, tolérante, gaie, enjouée même, elle était douée d'une remarquable pénétration. Enfin, pour finir une telle vie, M^{me} Forget, comme les femmes fortes, mourut ainsi qu'un soldat tombé au champ d'honneur.

Un jour de la semaine dernière, brisée de fatigue, elle allait prendre un peu de repos au retour d'un voyage; tout à coup, on entend battre la générale, une lucarne sinistre couvrait déjà de sa clarté lugubre le quartier d'Ardenne. Il y a là des fatigues à supporter, des dangers peut-être à courir : c'est ce qu'il faut à cette vaillante femme.

En vain, ses parents, ses amis, veulent la retenir essayant de lui faire comprendre qu'atteinte d'une maladie terrible, elle ne peut, sans compromettre sa santé, prendre part à un sauvetage qui exige des bras plus robustes que ceux d'une faible femme. Rien n'y fait, M^{me} Forget part ; et pendant quatre heures elle fit la chaîne avec un courage que rien ne put dompter ; elle ne quitta son champ de bataille que quand elle vit tout danger conjuré. Mais elle prit froid, une péritonite se déclara qui l'emporta en quelques jours après de cruelles souffrances.

On dit qu'il est donné à celui qui va mourir d'embrasser dans un rapide coup d'œil son existence tout entière. M^{me} Forget aura pu, l'œil clair et la conscience tranquille, faire ce retour en arrière si terrible pour beaucoup, mais si rassurant pour les natures d'élite qui semblent avoir pris comme devise : « Courage et dévouement », et savent accomplir leur devoir sans forfanterie comme sans faiblesse.

Les cordons du poêle étaient tenus par M^{les} Vaquier et Treton-Dumousseau, M^{mes} Doucède et Rainault. Le personnel du château portait une superbe couronne envoyée par M. de Grandmaison. (L'Avant-Garde.)

Les manœuvres dans le 9^e corps

Nous avons annoncé avant-hier le départ du 135^e de ligne.

Le 77^e de ligne a également quitté Cholet. Il se trouvait hier, 7 septembre, à Doué-la-Fontaine.

Le 133^e de ligne occupe Concousson.

La cavalerie, composée de la moitié du 25^e dragons, est aux Verchers.

Aujourd'hui-samedi 8, le 77^e de ligne occupe Saint-Cyr, où se trouve le général Mourland.

Le 133^e de ligne et la cavalerie sont établis aux environs de Brézé et de Chacé.

Ces deux jours seront consacrés à des manœuvres de régiment contre régiment.

Demain 9, le général Mourlan dirigera la brigade sur Chinon qu'elle occupera, ainsi que les environs. La cavalerie et l'artillerie se tiendront dans les environs de Rivière.

La brigade manœvrera contre un ennemi figuré.

— Je n'ai pas besoin de me reposer, dit vivement Gilberte ; je me suis arrêtée quelques heures au Terminus pour ne point me présenter chez vous avec la poussière du chemin. J'aime mieux vous raconter tout de suite ce qui a motivé mon bannissement immédiat de la maison de mon oncle.

Gilberte avait l'oreille délicate ; elle démêlait dans l'accent et même dans l'affabilité de Madame Daltier comme un effort, une contrainte, elle tenait à la rassurer.

L'excellente femme n'ignorait pas la bizarre éducation que l'athée Simiès avait donnée à sa nièce ; il était donc tout simple qu'elle s'alarmât secrètement et hésitât à admettre dans l'intimité de ses enfants une jeune fille élevée si différemment d'eux-mêmes.

— Mes chéries, dit-elle aux musiciennes, allez vous occuper de votre cousine : qu'on prépare la chambre bleue, veillez à ce que rien n'y manque, emmenez les petites avec vous et vos frères aussi, ils peuvent vous aider.

Douée d'un tact parfait, Madame Daltier jugeait inutile que toutes ces jeunes oreilles prissent part aux confidences de la voyageuse. Les enfants obéirent, saluant d'un sourire au passage leur nouvelle parente. (A suivre.)

Le 10, les troupes se reposeront sur les positions de la veille.

Le 11, le 77^e se rendra à Azay-le-Rideau, le 135^e à Vilaine.

La cavalerie et l'artillerie prennent position à Chaillé. On continuera les manœuvres de brigade contre un ennemi figuré, établi dans landes du Ruchard.

Le 12, bivouac, puis manœuvres de la 36^e brigade contre la 33^e de Tours, en présence du général d'Esclévin.

Le 13, la 36^e brigade s'établira à Sainte-Maure et la 33^e à Noyant. La division manœvrera contre un ennemi figuré.

Le 14, repos dans les cantonnements de la veille.

Le 15, cantonnements à Sainte-Maure et à Noyant. Journée réservée au général en chef.

Le 16, la 36^e brigade marchera sur Richelieu et défendra le passage de la Vienne contre un ennemi figuré.

Le 17, la 36^e brigade sera à Loudun et continuera de combattre contre un ennemi figuré.

Le 18, elle arrivera à Montreuil-Bellay.

Le 19, aura lieu la dislocation. Pendant que le 77^e regagnera Cholet par les Cerqueux-sous-Passavant, le 135^e reviendra à Angers par Amboise et Saugé-l'Hôpital.

La cavalerie rentrera à Angers par Brissac.

Le 77^e et le 135^e ont chacun un effectif d'environ 60 officiers et 1,800 hommes.

LES ULMES

La meilleure des deux...

Le 29 août dernier, la veuve Roux, des Ulmes, entamait une discussion, à propos d'une récolte par moitié, avec la femme Leclerc, son ancienne métagère. Après les préliminaires, on s'attrapa ferme du bec — car les témoins qui ont entendu les propos hésitaient à les répéter lors de l'enquête — et, finalement, la dame Leclerc porta, sur la tête et sur le corps de son adversaire, quatre ou cinq coups d'une petite baguette qu'elle tenait dans sa main, juste de quoi fouetter un chat.

La gendarmerie de Doué-la-Fontaine a interrogé, en sus des témoins, la femme Leclerc qui nie absolument la voie de fait.

SAINT-HILAIRE-DU-BOIS

Qui a commencé ?

Avant-hier, un sieur Gaudicheau — qui, paraît-il, n'a pas volé son nom — journalier à Saint-Hilaire-du-Bois, se rendit chez sa parente et voisine, la femme Delaunay, pour lui réclamer un lit lui appartenant. Suivant Gaudicheau, Hacault, qui se trouvait là, lui porta, sans provocation, un coup de poing. Retraite prudente du journalier. Mais Hacault le suit dans la rue et renouvelle les coups jusqu'à ce que deux voisins lui arrachent sa victime.

Telle est la version de Gaudicheau. Mais la femme Delaunay et Hacault opposent que c'est Gaudicheau qui a provoqué la querelle par des insultes qu'on ne saurait reproduire ; et Hacault reconnaît que, la patience lui ayant échappé, il a rossé le plaignant. Des témoins ont vu Hacault cogner son adversaire dans la rue, mais ils ignorent les causes et les débuts du conflit.

Inauguration d'une statue

Le dimanche 15 septembre prochain aura lieu à Fontaine-Guérin, canton de Beaufort, arrondissement de Baugé, l'inauguration, sur la place du bourg, de la statue du sire Guérin des Fontaines, œuvre de M. Charon, d'Angers.

Cette cérémonie, qui réveille un souvenir patriotique, aura un grand éclat.

Elle sera présidée par M. le Préfet de Maine-et-Loire.

La statue représente le héros marchant au combat.

On dit que la municipalité d'Angers se fera un devoir de s'associer à la fête et d'honorer ainsi la mémoire du vaillant soldat qui battit si fièrement les Anglais à Baugé le 22 mars 1421.

Deux coups de fusil. — Un village en émoi

On écrit de Bourgueil :

« Au milieu de la nuit de lundi à mardi dernier, le sieur Delaunay, habitant Restigné, entendait marcher dans sa cour. S'étant levé, il prit son fusil, et, après avoir plusieurs fois parlé à un individu qu'il apercevait au fond de sa cour, près de ses écuries à lapins, il lui tira deux coups de cette arme, mais sans l'atteindre ; cet individu s'est élancé sur lui en cherchant à lui donner un coup de tête dans le ventre.

» Pour se défendre, Delaunay a dû se servir de son fusil comme d'une trique pour frapper ; mais, après le premier coup, les canons se sont séparés du bois, et ce n'est qu'avec le dernier morceau seulement qu'il a pu assommer presque à demi ce rôdeur nocturne. Ce n'est que grâce à l'intervention des voisins, qui sont accourus au bruit, que cette scène, qui paraissait devenir tragique, s'est terminée.

» Le rôdeur a été reconnu pour faire partie d'une bande de malfaiteurs qui font la terreur de nos contrées. »

Un nouveau crime

On télégraphie de Luzillé au *Messageur d'Indre-et-Loire* :

« Un enfant de 11 ans vient de tuer sa sœur d'un coup de fusil.

» La victime n'est âgée que de 8 ans. »

L'Electro-Equitation

Nous lisons dans le *Figaro* :

« C'est à un Angevin, au capitaine de Place, du 4^e cuirassiers, que revient le mérite d'avoir donné, pour la première fois, une base rationnelle et pratique à l'électro-équitation. Il lui a suffi, pour cela, de créer « le surfaix électrique ».

» Tout le monde sait que le surfaix est une sangle qui, passant par-dessus la selle, en assujettit les panneaux. Eh bien ! le capitaine de Place en a fait un éperon — et un éperon fulminant.

» Oh ! c'est très simple. Deux petites fontes de cuir se placent sur le pommeau de la selle et contiennent, l'une les piles (lesquelles sont sèches, ne renferment pas de liquide libre, et peuvent fonctionner plusieurs fois sans être rechargées), l'autre la bobine d'induction munie d'un puissant condensateur. Soigneusement isolés, les fils conducteurs traversent la doublure du surfaix et aboutissent à de petites brosses métalliques (deux de chaque côté), très douces, qui touchent la peau du cheval juste à l'endroit où, d'habitude, s'applique l'éperon. C'est entre ces brosses que jaillit l'étincelle. Il s'ensuit immédiatement pour le cheval, sans qu'il soit besoin d'ensanglanter ses flancs, une sensation insolite, plus bizarre encore que douloureuse.

» Et cette sensation anormale, qui doit donner à la bête l'idée de quelque chose de surnaturel, le cavalier peut la produire à volonté, l'interrompre, la répéter, la faire à son gré longue ou brève, rien qu'en appuyant sur un bouton placé sur le devant du pommeau, et cela sans gêner le cheval, sans déranger sa position. On voit bien que l'inventeur réunit, sous un seul cas, les qualités de science et les qualités de l'homme de sport...

» La vérité est que l'action du surfaix électrique est littéralement toute-puissante. Le cheval le plus rétif et le plus paresseux préfère tout à ce chatouillement magique, dont il ne peut deviner l'origine, et auquel il cherche à se soustraire à tout prix. Quand on le croit à bout, plutôt que de « passer » derechef « à tabac », — à l'*électro-tabac*, — il retrouve du souffle, du cœur et des jambes. Aussi, rien de tel pour entraîner les chevaux « mauvais cœur » qui souvent ont tant de moyens, mais ne veulent rien donner. Le surfaix électrique, que nous ne tarderons pas à voir à l'œuvre sur tous nos hippodromes, leur arrache, de force ou de gré, tout ce qu'ils ont dans le ventre, et, jamais plus désormais, sur la piste ils n'oublient la leçon. »

CHRONIQUE MÉDICALE

LA GUÉRISON DU CROUP

Le *Figaro* a publié, sur les travaux faits à l'Institut Pasteur, dans le but d'arriver à la guérison du croup, un article dont nous extrayons les passages suivants :

Le traitement consiste à injecter sous la peau des enfants atteints du croup une certaine quantité de « sérum » c'est-à-dire de sang d'un animal que l'on a préalablement vacciné contre la diphtérie.

Le sérum est la partie liquide du sang, la partie la plus pure par conséquent.

L'animal choisi, de préférence à tout autre, par M. Roux pour fournir ce sang sauveur, est le cheval, parce que, de tous les animaux, il est le plus facile à immuniser et parce qu'il supporte le plus vaillamment cette longue opération.

C'est le 1^{er} février 1894 que, après de patientes et sages expériences, M. Roux a commencé à soigner les enfants diphtériques : il avait une large provision de sérum et, chaque jour, en faisant sa visite au pavillon de l'hôpital, il a traité tous les enfants qu'il y trouvait, quel que fût leur état. Il n'a donc fait aucun choix, ce détail est important : en outre, il n'a modifié en rien les soins donnés aux malades ; le traitement local est resté le même, il a conservé par conséquent ce que prescrivait avant lui les médecins, c'est-à-dire la glycérine, l'acide salicylique, les lavages à l'eau boricuée, etc. ; le sérum étant donc le *seul* élément nouveau qu'il ait introduit, c'est au sérum *seul* qu'il faut attribuer les changements survenus. Or, ces changements sont suffisamment probants.

Pendant les années 1890, 1891, 1892 et 1893, avant les essais, 3,971 enfants atteints du croup sont entrés dans le pavillon de l'hôpital des Enfants malades, et 2,029 décès se sont produits, ce qui porte la moyenne des morts à 52 0/0.

Au contraire, depuis le 1^{er} février de cette année jusqu'au 24 juillet, date où s'arrête la statistique soumise au Congrès, le sérum est appliqué à tous les malades et, sur 448 enfants, il n'y a plus que 109 morts, ce qui établit, pour les décès, une moyenne de 24 0/0.

Toutes les conditions étant, nous l'avons dit, restées les mêmes, la différence entre 52 0/0 et 24 0/0 indique le bénéfice absolu, incontestable, procuré par le traitement.

Pendant cette même période, on recevait dans un autre hôpital de Paris, à l'hôpital Trousseau, 520 enfants atteints de croup et il en mourait 316, soit 60 0/0.

M. Roux abaisse donc la mortalité de 60 0/0 à 24 0/0.

Ce n'est pas tout : s'il n'y a qu'une angine chez l'enfant, le sérum fait disparaître l'angine et rend l'enfant rebelle à la contagion du croup ; enfin, les accidents consécutifs à la diphtérie, c'est-à-dire la rougeole, la scarlatine, qui sont souvent si graves, sont infiniment plus rares chez les enfants traités par le sérum.

Quant au mode d'opération, il est des plus simples. Presque toujours une seule injection suffit : M. Roux n'en a jamais donné plus de deux.

A tous les enfants atteints de diphtérie, il donne 20 centimètres cubes de sérum en une seule piqûre sous la peau du flanc. Dès lors la température s'abaisse, ce qui est un excellent pronostic : les fausses membranes qui étouffent le petit malade cessent d'augmenter dans les vingt-quatre heures, elles se détachent après trente-six heures, et le bacille diphtérique a disparu de la gorge. L'aspect des malades lui-même est modifié par le sérum ; on ne voit plus dans les salles ces figures pâles, aux teintes de plomb, qui vous disent leurs souffrances et leurs transes par des cris ininterrompus : ce sont au contraire des visages roses et gais.

A UN PRÉCURSEUR

Enfin Vaissier parut, et, le premier en France, De toutes les beautés sut concentrer l'essence Dans le Congo, savon d'un mérite infini. Au nom des amoureux, ô Vaissier, soit béni !

A. Merlin, au parfumeur parisien.

Le Gérant, L. DELAUNAY.

Liquidation judiciaire Chardon

Par jugement en date du 7 septembre 1894, le Tribunal de commerce de Saumur a homologué le concordat consenti au sieur Chardon, chapelier à Saumur, par ses créanciers.

Pour extrait, Le Greffier, MORON.

Etude de M^e ANDRÉ POPIN, avoué-licencié à Saumur, 8, rue Cendrière.

VENTE

Aux enchères publiques

Sur surenchère du sixième

Le Samedi 22 Septembre 1894, à midi, au Palais de Justice à Saumur, audience des criées dudit tribunal,

D'UNE VASTE MAISON

A usage de Distillerie

Et Fabrique de Liqueurs

Rue de Poitiers, n° 46, et rue Verte, n° 18, à Saumur,

Avec toutes ses dépendances

Revenu par bail . . . 3,000 fr. Autre revenu évalué à 800

Total . . . 3,800 fr.

Mise à prix : 40,833 fr. 35

S'adresser, pour les renseignements :

1° A M^e ANDRÉ POPIN, avoué à Saumur, 8, rue Cendrière, poursuivant la vente;

2° Au greffe du Tribunal civil de Saumur, où est déposé le cahier des charges;

3° M. BONNEAU, liquidateur judiciaire, rue d'Alsace, 33, à Saumur.

Etude de M^e JAMIN, notaire à Gennes (Maine-et-Loire).

VENTE PAR LICITATION

Le dimanche 14 octobre 1894, à une heure de l'après-midi, en l'étude et par le ministère de M^e JAMIN, notaire à Gennes (Maine-et-Loire).

D'une Propriété d'agrément

Dite SOUS-LE-PUITS

Commune de Gennes

Comprenant maison d'habitation en forme de petit château, Avec ses dépendances consistant en : jardins, terres, vignes, remise, écurie, hangar, grandes caves sous le roc, petit bois, bois taillis, ile sur la Loire, etc.

Le tout d'une contenance approximative de deux hectares trente-quatre ares soixante-dix centiares.

Mise à prix : 20,000 fr.

Pour visiter et connaître les conditions de la vente, s'adresser audit M^e JAMIN, notaire à Gennes, dépositaire du cahier des charges.

A VENDRE

A L'AMIABLE

Une jolie petite Maison de campagne

Avec jardin et caves

Située à Beaulieu, commune de Dampierre, sur la route de Fontevault et à 2 kilomètres de Saumur.

Pour plus de détails, voir les affiches; et, pour tous renseignements et traiter, s'adresser à M^e BRAC, notaire à Saumur.

Etude de M^e DEGREGZ, notaire à Saint-Clément-des-Levées.

A VENDRE

A L'AMIABLE

UNE MAISON

Avec servitudes, dépendances et jardin de 5 ares 50 centiares de contenance.

Le tout situé aux Rosiers, rue Nationale, actuellement occupée par M. Chaillou-Métivier.

Pour renseignements et traiter, s'adresser à M^e DEGREGZ, notaire.

A LOUER OU A VENDRE

MAISON ET VASTE JARDIN

La maison, avec grandes servitudes, pourrait convenir à une industrie quelconque.

A proximité de la ville et sur le bord de la Loire.

S'adresser à M. GIRARD, expert, rue Pavée, et, pour visiter, demander les clefs à M. BIZERAY, au Jagueneau.

A VENDRE OU A LOUER

PRÉSENTEMENT

MAISON

Située quai de Limoges, n° 58, pouvant servir à un commerce de gros,

Comprenant :

Habitation et grands magasins, écuries, caves, etc., le tout d'une contenance de 500 mètres environ.

Prix modéré. — Facilité de paiement.

S'adresser à M^e LE BARON, notaire, rue d'Orléans, ou à M. MATHELIE, Grand'Rue, n° 60, à Saumur.

BONNE OCCASION A SAISIR

A CÉDER

Après affaires faites

HOTEL et CAFÉ de la NOUVELLE-GARE.

S'adresser à M. DARNALLET.

Vendanges

sucre spécial depuis 49 fr. les 100 kil. tous droits payés (médaille d'or Paris 1889). Le plus Pur de tous les sucres vinicoles, le seul se transformant complètement en alcool. Pas de formalité de régie pour l'emploi. Echantillon et Manuel du Vigneron sont envoyés franco et gratis par H. CLÉMENT, fabricant à Saint-Quentin (Aisne).

PENSION DE JEUNES FILLES

Cours du Collège

Leçons particulières

M^{lle} BONIFAS

8, Rue du Petit-Mail, SAUMUR

LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET C^{ie}, PARIS

56, Rue Jacob, 56,

LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE, 12 PAGES IN-4°

Sous la direction de M^{me} EMMELINE RAYMOND SE SUPPLÉMENT LITTÉRAIRE, AVEC PAGINATION SPÉCIALE, CONSACRÉ A DES ROMANS ILLUSTRÉS

Saumur, imprimerie Paul Godet.

A CEDER La Fonderie de St-Florent

S'adresser à M^{me} GUESNON.

Petites Vaches Bretonnes

CHEVAUX

De luxe et de camion

Excellents Fromages St-Fiacre - 48 Médailles

S'adresser au bureau du journal.

M. et M^{me} Venturini

DENTISTES

Rue du Portail-Louis, 52, Saumur

Ont l'honneur de prévenir la classe ouvrière qu'à partir du 20 août prochain, tous les lundis, de 9 h. à 11 h. du matin : extractions sans douleur, entièrement gratuites pour les pauvres. Consultations gratuites tous les jours. Atelier de prothèse.

M. Venturini a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir directement d'Amérique une nouvelle machine Pesser lui permettant de livrer une pièce dentaire en 12 heures. Solidité garantie. Les dentiers défectueux sont transformés. Réparations de toutes sortes de dentiers, n'importe quel système, à des prix modérés défiant toute concurrence.

VIN du D' YVON

Tonique et Reconstituant

A la Coca du Pérou, à la Kola d'Afrique, au Biphosphate de chaux, prépare au vin d'Espagne.

Prix de la bouteille : 3 fr.

PHARMACIE NORMANDINE

G. DESCHAMPS

Rue Saint-Jean, SAUMUR.

Royal Windsor

LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX



Avez-vous des cheveux gris? Avez-vous des pellicules? Vos cheveux sont-ils faibles ou tombent-ils? SI OUI

Employez le ROYAL WINDSOR. Ce produit par excellence rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux médaillé. Résultats inespérés. — Vente toujours croissante. — Exiger sur les flacons les mots ROYAL WINDSOR. — Se trouve chez Coiffeurs et Parfumeurs en flacons et demi-flacons.

ENTREPOT : 22, rue de l'Échiquier, PARIS. Envoi franco sur demande du prospectus contenant détails et attestations.

Se trouve, à Saumur, chez : M. COUARD, 30, rue d'Orléans; M. MACHET, rue Saint-Jean; M. RENÉ, rue Saint-Jean; M. PICHARD, rue Nationale; M. DAUBIGNY, coiffeur-parfumeur, 37, rue d'Orléans.

MAISON CRÉMIEUX

27, Rue d'Orléans, 27, SAUMUR

Vêtements complets sur mesure

Tissus dernière Nouveauté

à 35 FRANCS

Livraison rapide. — Coupe réputée sans rivale.

Commodité, Économie

LESSIVE MAGIQUE

FAIRE SA LESSIVE

Sans Savon, sans Lessiveuse et sans Feu.

Elle peut être employée à l'eau froide ou chaude, à volonté. Elle détruit les germes des maladies contagieuses. Elle adoucit les mains et les préserve des gerçures et des crevasses. Elle dispense de l'usage du savon et de tous produits chimiques.

Seul Dépôt : chez M. CHAUXEAU

ÉPICERIE NOUVELLE

38, rue d'Orléans, 1, rue Beaurepaire, SAUMUR.

ÉPICERIE PARISIENNE

33, RUE D'ORLÉANS, au coin de la RUE DACIER

IMBERT Fils

Conserves pour la Chasse, en Boîtes à ouverture facile

Galantines de volailles.	90 et 1 50	Crème foie gras truffée,	75, 1 10, 2 25
Confit d'oie, de dinde ou de canard.		Pâtés foie gras truffés,	95, 1 90 à 4 50
Poulet à la gelée.	1 90 à 4 90	Mauviettes au foie gras,	2 25 et 3 25
Tripes mode de Caen.	75, 1 20 et 2 25	Andouillettes truffées,	1 20
Tête de veau.	95, 1 50 et 2 90	Saucisses Rossini,	1 20
Conserves à réchaud (toutes les sortes)		SALMIS : Sarcelles, Alouettes, Mauviettes, etc.	

Fromages en boîtes : Pont-Lévêque, Camembert et Fin de siècle

Flacons de poches : Rhum, Cognac, Kirsch, Liqueurs.

Imprimerie Paul GODET, Saumur

FACTURES TOUTS FORMATS
CARTES D'ADRESSES
ETIQUETTES PARCHEMIN P^r ENVOIS
TÊTES DE LETTRES
CIRCULAIRES — ENVELOPPES
AVIS DE TRAITES — MANDATS
REÇUS & BONS à SOUCHE PERFORÉS
REGISTRES

LETTRES MARIAGE, LETTRES DEUIL
FAIRE-PART NAISSANCE
CARTES DE VISITE
AFFICHES — PROSPECTUS
PROGRAMMES P^r FÊTES & SOIRÉES
PRIX-COURANTS
MÉNUS EN BLANC & IMPRIMÉS
CATALOGUES — BROCHURES

Consulter les Prix de la maison avant de commissioner à l'extérieur.

A SAINTE-GENEVIÈVE

Tapisseries Artistiques

BRODERIES

M^{mes} NOEL & BOUIN

SAUMUR — 8, rue du Puits-Neuf, 8 — SAUMUR

Très beau choix de Travaux fantaisie

EPICERIE CENTRALE

28 et 30, Rue Saint-Jean, SAUMUR

Eau-de-vie blanche pour fruits (préparation spéciale.)

Vin Rouge, Côteaux de Saumur, le litre 0.35, la pièce (225 litres) 68 fr. droits payés
Vin Blanc, Côteaux de Saumur, le litre 0.40, la pièce (225 litres) 80 fr. droits payés
26 litres pour 25. — Livraison à domicile.

Marmande, 43 degrés. 1.50 le litre (verre compris)
Montpellier, 45 — 1.75 — —
Armagnac, 50 — 2.00 — —